



Un nouveau budget de sacrifice pour l'audiovisuel public

86 millions d'euros : voilà le montant de la baisse de dotation pour l'audiovisuel public, entérinée par l'adoption du projet de loi de finances 2026 ce 2 février au bout de trois 49.3.

Aux 71 millions initialement prévus, le gouvernement de Sébastien Lecornu a décidé, à la dernière minute, d'alourdir la coupe de 30 millions d'euros avant de se raviser partiellement en demandant "seulement" 15 millions d'euros d'économies supplémentaires à France Télévisions.

Cette année, **France Télévisions va donc devoir trouver comment fonctionner avec 80,2 millions d'euros en moins, Radio France avec 4,1 millions d'euros en moins, l'INA avec 1,5 million en moins. France Médias Monde fait aussi face à des efforts d'économies supplémentaires qui touchent désormais son cœur de métier.**

À ce stade, ce n'est plus un "*plafonnement*" des ressources, ce ne sont plus des "*efforts de participation au redressement*" : c'est une entreprise de destruction programmée. Ces 10 dernières années, la dotation publique n'a jamais suivi l'inflation - qui atteint 23 % sur l'ensemble de la période - bien au contraire : ces mesures ont conduit à une économie de 583 millions d'euros pour l'audiovisuel public, dont 162 millions en moins en deux ans. Cette nouvelle saignée budgétaire est rendue possible par la volatilité d'un mode de financement que la CGT a constamment dénoncé depuis sa mise en place en 2022, avec la suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public remplacée par une fraction de la TVA. Elle résulte d'**une politique de mépris et de dévitalisation progressive de l'audiovisuel public national et local, jamais défendu par sa ministre de tutelle, et visiblement abandonné par des député·es** qui sont aussi des élu·es locaux, à moins de deux mois des élections municipales.

Les syndicats CGT de France Télévisions, de Radio France, de l'INA et de France Médias Monde dénoncent des coupes injustifiables et disproportionnées au vu des missions imposées par l'État et que les salarié·es ont à cœur de remplir au quotidien. Comment fonctionner avec un budget d'austérité ?

Nous interpellons donc gouvernement et parlementaires : quelles missions allons-nous être contraints d'abandonner pour ajuster nos ambitions à ces financements qui disparaissent ?

Faudra-t-il fermer de nouvelles chaînes de radio, comme Mouv', disparue du réseau hertzien l'an dernier, laisser au privé la retransmission de compétitions sportives, supprimer des missions dévolues à l'INA ou encore abandonner la transformation numérique à peine amorcée à France Médias Monde ? Ou bien l'objectif est-il de faire porter cela sur les seul·es salarié·es en rabotant leurs couvertures conventionnelles et en supprimant des emplois ? À quelles contorsions l'État français est-il prêt à se livrer pour justifier la **contradiction évidente avec le Règlement européen sur la liberté des médias** (EMFA), qui conditionne l'indépendance de l'audiovisuel public à un financement stable et prévisible ?

Les sempiternels beaux discours sur l'attachement "*à la qualité et la pluralité de l'audiovisuel public*", encore prononcés lors des dernières auditions de la commission d'enquête parlementaire sur le secteur, ne suffisent plus à masquer la réalité. Cette commission et ce budget de sacrifice prouvent que l'offensive en cours contre les médias de service public gagne du terrain, **l'État ne jouant plus son rôle de rempart**. À cela s'ajoute la complicité coupable de certain·es parlementaires. La CGT dénonce cette entreprise de démolition de l'audiovisuel public !

Dans un système médiatique qui glisse et se polarise de plus en plus, l'audiovisuel public est garant de la diversité culturelle, de la pluralité d'expression et d'une information recoupée et vérifiée. C'est aussi pour cela qu'il est tant attaqué par une partie de l'échiquier politique. **Son financement par tous·tes les contribuables est indispensable** au maintien de son indépendance vis-à-vis des intérêts économiques privés ou des agendas politiques personnels. À l'heure où tant de nos concitoyen·nes sont inquiet·es et en colère, et où nos institutions sont fragilisées, affaiblir les médias du service public, c'est affaiblir le système démocratique dans son ensemble.

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réagir et défendre ce bien commun !

Paris, le 2 février 2026